

Règlement de sélection – Req138 - Archiviste

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis. Pour les étudiants en dernière année, vous devez disposer d'une attestation d'inscription de l'année académique 2021-2022 pour l'obtention du diplôme requis. Répondez aux questions dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis

Vous disposez d'un diplôme niveau **Master** et plus spécifiquement d'un :

- Diplôme de base de 2ème cycle (p.ex. licence/master) délivré par une université ou une haute école belge après au moins 4 ans d'études dans l'un des domaines suivants :
 - sciences et technologies de l'information et de la communication (par exemple à finalité « gestion de l'information numérique ») ;
 - histoire ;
 - langues et lettres anciennes ;
 - histoire de l'art et/ou archéologie.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous êtes également admis à la sélection **si vous êtes étudiant en dernière année de l'année académique 2021-2022 pour l'obtention du diplôme requis**. Si vous êtes lauréat de la sélection, vous ne pourrez entrer en service que si vous avez obtenu le diplôme requis. Dans ce cas, téléchargez au moment de l'inscription, votre attestation d'inscription de l'année en cours reprenant les années académiques et la spécialisation académique de vos études.
- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique : vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français : en fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#).
 - Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ? Informez-vous auprès la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

Atouts :

- Vous connaissez la gestion des archives.
- Vous connaissez le classement de fonds d'archives.
- Vous connaissez les outils de travail spécifiques (tableaux de tri, plans de classement, etc.).
- Vous êtes capable de fonctionner dans un environnement bilingue.
- **Un diplôme en archivistique ou à finalité archivistique est un atout important.**

1.2. Expérience exigée

Aucune expérience n'est exigée.

1.3. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au 18/08/2022 inclus**.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'My talent'. Nous procéderons au **screening de votre diplôme ou de votre attestation d'inscription** (mentionnant clairement l'année d'étude, l'année académique et l'orientation du diplôme).

Téléchargez votre diplôme/attestation d'inscription en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à le télécharger, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises.
- Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.

Une bonne motivation est également importante.

La motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction. Elle a donc une valeur plus importante dans le score final (x2).

2.2. Compétence technique

- Vous communiquez par écrit de manière correcte les informations, les idées et les opinions, en utilisant la structure et la terminologie appropriées, et ce, sans fautes d'orthographe.

2.3. Aptitudes de raisonnement

- Raisonnement verbal : ce test mesure la capacité du candidat à évaluer un certain nombre d'affirmations sur la base des informations fournies dans un paragraphe/un extrait de texte. La tâche est de déterminer si chaque énoncé est vrai, faux, ou si on ne peut pas le déterminer, compte tenu des informations contenues dans le passage.

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure. Si vous rencontrez des problèmes techniques, contactez au plus vite la personne reprise sous la rubrique « données de contact talent.brussels ».

3.1. Epreuve informatisée à distance

Cette épreuve sera organisée si plus de 16 candidats répondent aux questions de participation.

L'aptitude « raisonnement verbal » sera mesurée à l'aide d'un test informatisé.

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins la note C à chaque test** sur l'échelle des notes suivante :

Score A (91 - 99) : très supérieur à la moyenne ou excellent

Score B (70 - 90) : supérieur à la moyenne ou bon

Score C (31 - 69) : moyen

Score D (10 - 30) : inférieur à la moyenne

Score E (1 - 9) : bien en dessous de la moyenne ou mauvais

Pour info :

- Une note comprise entre A et C indique un résultat (supérieur à la) moyen(ne), ce qui signifie que vous avez réussi l'épreuve. Une note D ou E indique un résultat inférieur à la moyenne, ce qui signifie que vous n'avez pas réussi l'épreuve.
- Les chiffres entre parenthèses indiquent les scores percentiles plus spécifiques.
- En fonction du nombre de candidats retenus, seuls les 16 candidats les mieux classés sont invités à l'épreuve suivante. **Veuillez noter que plusieurs personnes peuvent avoir la même note en lettre, mais qu'elles sont classées en fonction de leur score percentile plus spécifique et donc sélectionnées pour passer à l'étape de sélection suivante.**

Compte tenu du nombre de postes à pourvoir, **seuls les 16 meilleurs candidats** seront invités au test suivant. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Cette épreuve se déroulera **vers le début du mois de septembre** (sous réserve de modification) et se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques. Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au moins deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

Attention ! Si l'épreuve est organisée, votre participation sera obligatoire. Si vous ne participez pas à cette étape, vous ne pourrez pas prendre part à l'entretien.

3.2. Entretien + test écrit digital

a. Test écrit (digital)

Ce test sera organisé à distance. Pour les modalités pratiques, vous serez contacté par l'un de nos collaborateurs qui vous expliquera la marche à suivre. Le cas pratique évalue les compétences suivantes : **communication écrite**. Vous recevrez le temps nécessaire pour réaliser ce test.

Cette épreuve se déroulera du **15 au 16/09/2022** (sous réserve de modification) et se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques. Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test sur talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels (voir "Coordonnées de talent.brussels").

Attention ! Votre participation est **obligatoire**. Si vous ne participez pas à cette étape, vous ne pourrez pas prendre part à l'entretien.

b. Entretien (digital)

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique 'Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent » seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins **50 points sur 100 à l'ensemble des deux parties** (test écrit digital + entretien digital).

L'**épreuve orale** se déroulera **vers la fin du mois de septembre** (sous réserve de modification). Vous pouvez vous inscrire, via votre profil de votre compte "My talent". **Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez passé l'épreuve précédente.** Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 48h avant l'heure du début de l'épreuve. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent".

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques ;
- Les citoyens revêtus d'une nationalité autre que belge et non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont admissibles, dans les services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des personnes morales de droit public qui

en dépendent, aux emplois civils qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques ;

- Si vous posez votre candidature dans une langue autre que celle de votre diplôme, vous devez avoir l'Article 7 ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4 Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à la partie entretien. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'motivation'.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 16 lauréats au maximum, **valable 6 mois**, sera établie. Cette liste peut être prolongée 2 fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse : plaintes-klachten@talent.brussels

4. Données de contact Talent.brussels

Nora Serrai - Assistante

nserrai@talent.brussels

Boulevard Emile Jacqmain 20
1000 Bruxelles
www.talent.brussels